

Accident d'Exposition au Sang (AES)

Que faire ?

Si un traitement anti VIH post exposition doit être débuté, le faire idéalement dans les 4 heures

1

1

Premiers soins à réaliser en urgence

Piqûres et coupures :

- Ne pas faire saigner.
- Nettoyage immédiat de la zone cutanée lésée à l'eau et au savon puis rinçage.
- Antiseptie 10 minutes avec dérivé chloré (Dakin **ou** eau de Javel à 2,6% de chlore actif diluée au 1/5), **ou** à défaut polyvidone iodée dermique.



Projection sur muqueuses ou yeux :

- Si lentilles : souples → les jeter rigides → les nettoyer **NE PAS LES REMETTRE**
- Prendre 1 poche de sérum phy.de 500ml, mettre 1 perfuseur, se rincer au-dessus d'un lavabo 10 min **ou** – Rincer abondamment au moins 10 min de préférence au sérum phy. sinon à l'eau



2

2

Contacter au plus vite un médecin pour faire évaluer la nécessité d'un traitement prophylactique anti VIH

	Anecy	St-Julien
Jours et heures ouvrables : <i>Médecin du travail</i>	☎ 58 51 65 ou 63 62 28 ou 63 66 69 ou 63 68 44	☎ 51 10 26 ou 49 66 59
En dehors des heures d'ouverture : <i>Médecin du service des urgences</i>	☎ 63 60 84	☎ 51 12 34
En cas de nécessité : <i>Avis infectiologue sollicité</i>	☎ 63 68 94	☎ 49 66 54

3

3

Prélèvements du patient source dans les 4h.
Si patient connu VIH/VHC + → prélever 1 PCR dans les 4 heures

Remplir le formulaire :
« AES – fiche prescription patient source »
(Obligatoire pour la réalisation du test sérologique)
Adresser les examens au laboratoire



Prélèvements du T0 agent dans les 7 j.

Remplir le formulaire :
« Surveillance Accident Exposition Sang à T0 »
Adresser les examens au laboratoire



4

4

Dans les 24 à 48 heures

Faire établir le certificat médical initial :

- En priorité par le médecin du travail
- A défaut par un autre médecin



Remplir enquête administrative et l'adresser avec les volets 1,2 et 4 du certificat médical à la DRH ou affaires médicales





Contacter IMPÉRATIVEMENT la médecine du travail pour votre suivi